



## Obtenir une location sans fiches de payes

Par **nweebie**, le **10/09/2012 à 10:54**

Bonjour,

Ma situation :

Avec ma copine, nous souhaitons trouver un logement en location.

Nous venons tous deux d'être embauchés en CDI, elle depuis juillet et moi depuis septembre de cette année 2012. Nous avons 24 ans tous les deux.

Objectif :

Nous souhaitons louer rapidement un logement pour nous rapprocher de nos lieux de travail respectif (prochent l'un de l'autre) et cela assez rapidement.

Problématique :

Aucun de nous deux ne disposons des 3 fiches de paie réclamées par tous les bailleurs.

J'ai bien des fiches de paie pour le CDD que j'occupais de janvier 2012 à fin Aout 2012 mais je ne pense pas qu'elle soit valables puisque c'est un emploi que je n'occupe plus.

Questions :

Comment pouvons-nous convaincre un bailleur de notre bonne volonté malgré ce défaut de fiche de paie? Nous sommes en mesure de présenter toutes les autres pièces requises, le contrat de CDI suffirait-il ?

Si nous avons un garant qui est en mesure de présenter des fiches de paie, cela conviendrait-il ?

Merci beaucoup pour vos réponses.

Bonne journée

Par **janus2fr**, le **10/09/2012 à 11:01**

Bonjour,

Personne ne peut répondre à cette question.

En effet, le bailleur est libre de choisir ses locataires et de se fixer ses propres critères de choix.

Il faut donc négocier au cas par cas.

Par **nweebie**, le **10/09/2012** à **11:17**

Bonjour et merci pour votre réponse rapide.

Donc dans les faits il vaut mieux évoquer le sujet lors de la visite afin de pouvoir appuyer notre demande avec renfort de contrat de travail etc, montrer un dossier complet avec toutes les copies demandées et pouvoir présenter les originaux ?

Cela devrait rassurer le bailleur sur notre sérieux je pense non ?

J'ai bien compris que je ne pourrais pas avoir de réponse précise, mais je suis avide de conseils pour bétonner notre dossier.

Merci encore et bonne journée